

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la 1<sup>re</sup> assemblée spéciale du conseil académique de la Faculté de science politique et de droit de l'année 2006-2007, tenue le jeudi 23 novembre 2006, à 11 heures, à la salle A-1715.

---

**Crise à la direction de l'UQAM**

**Résolution CFSPD-2006-2007-282**

ATTENDU les informations concernant la situation financière de l'UQAM dévoilées dans le message de messieurs Alain Lallier et Jacques Girard, respectivement président et vice-président du Conseil d'administration de l'UQAM, adressé à la communauté universitaire le 14 novembre 2006;

ATTENDU la lettre confidentielle du 7 novembre 2006 (dont la confidentialité a été levée dans une lettre datée du 16 novembre 2006) des vice-rectrices et vice-recteurs, adressée au Conseil d'administration, s'inquiétant d'un sérieux problème de gouvernance dont la situation financière précaire actuelle de l'Université témoigne et constatant l'inaction du recteur et la rupture du lien de confiance entre le recteur et le reste de l'équipe de direction de l'UQAM;

ATTENDU la lettre de la doyenne et des doyens des facultés adressée au Conseil d'administration le 15 novembre 2006, demandant la démission du recteur;

ATTENDU l'appui à la démarche des vice-rectrices et vice-recteurs manifesté par les membres de la Commission des études et de la Sous-commission des ressources, lors de la séance d'information tenue le 17 novembre 2006;

ATTENDU la lettre des professeures et professeurs membres de la Commission des études du 20 novembre 2006;

ATTENDU le bris de confiance généralisé manifesté par les diverses instances à l'endroit du recteur;

ATTENDU que cette situation – qui dépasse la simple personne du recteur – appelle un réel examen du processus décisionnel;

ATTENDU l'instabilité créée par la présente situation et les dommages importants qui seront infligés à la réputation de notre établissement si la crise perdure;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Diane Demers, appuyé par madame Charlotte Guay-Dussault que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit demande au Conseil d'administration :

1. EXIGER la démission du recteur Roch Denis;
2. DE FAIRE en sorte que la lumière soit faite sur l'ensemble des responsabilités relatives à la situation actuelle; prenne les mesures pour que chacun assume les conséquences de ses actes, le cas échéant, et s'assure d'en informer la communauté universitaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 23 novembre 2006

René Côté  
Doyen